

chemins de fer dans le district du Yukon. Est-ce que le Gouvernement australien, présidé par sir John Forest agissant comme Gouverneur, adopta la politique qui a été suivie par celui du Canada? Pas du tout. Il demanda des soumissions par voie de publicité. Il y avait une foule de gens qui attendaient ce contrat, et les Ministres adoptèrent le dispositif suivant: "Nous allons vous octroyer un contrat pour la construction de cette voie ferrée pénétrant dans les territoires aurifères," et comme le délai était une partie essentielle du contrat, ils ne leur accordèrent qu'un certain temps pendant lequel les travaux devaient être complétés, mais ils ajoutèrent cette condition: "Vous aurez l'usage du chemin à partir de la date où il sera parachevé jusqu'à celle mentionnée dans le contrat."

Des capitalistes se mirent à l'œuvre; ils construisirent le chemin moyennant la moitié à peu près des frais que coûtait d'ordinaire la construction des voies ferrées, et les entrepreneurs encaissèrent pendant les sept, huit ou neuf mois qu'ils eurent le contrôle de la voie, des recettes provenant du fret et des voyageurs plus que suffisantes pour solder les frais de construction de l'ensemble du chemin; puis, se retirèrent avec des fortunes. Naturellement, je tiens compte de la différence qu'il y a entre les climats. Je reconnais qu'il y a des difficultés à vaincre dans le territoire du Yukon, que les entrepreneurs diront, sans doute, être presque insurmontables. Tel n'est pas le cas, car si les rapports sont exacts, cette voie ferrée peut être construite à raison de \$25,000 par mille; tel est l'opinion de ceux qui ont parcouru le tracé qu'elle doit suivre. S'il en est ainsi, une politique semblable à celle qui fut adoptée dans l'Australie occidentale pourrait être suivie ici.

Vous auriez pu prolonger le délai, vous auriez pu dire: Vous allez avoir dix ou quinze mois pour compléter cette voie ferrée, et nous vous abandonnerons toutes les recettes provenant du trafic des voyageurs ou des marchandises pendant une, deux et même trois années, si vous le préférez.

Si vous aviez cédé ce chemin aux entrepreneurs pendant la durée de cinq années, le pays aurait été dans une position infiniment supérieure à celle qui lui est faite en vertu du marché qui a été conclu.

Puis, il y a un autre point à considérer. Si les entrepreneurs à qui on a confié la construction du chemin de fer de l'Australie occidentale, pénétrant dans la région aurifère, ont pu exécuter ces travaux et ne recevoir du Gouvernement qu'une somme dépassant de bien peu la moitié du coût réel de la voie, et s'ils ont pu, au moyen des recettes provenant du transport des voyageurs et des marchandises, s'enrichir en très peu de mois, comparativement parlant, dans une contrée où la population n'est pas plus considérable qu'elle l'est dans l'Australie occidentale, quel ne serait pas le résultat que nous obtiendrions, dans un pays comme le nôtre si ce chemin de fer doit être la ligne principale communiquant avec le district du Yukon. Nous avons la population de toute la Colombie-britannique, nous avons la population du Canada tout entier, nous avons la population minière, et de plus nous avons le contingent de ceux qui, sur une population de 65,000,000 d'âmes comme celle des Etats-Unis, accourent vers cette région par milliers; de sorte qu'en trois ou quatre ans, les propriétaires de ces 150 milles de voie ferrée auraient pu se retirer millionnaires, n'ayant eu tout simplement qu'à encaisser les recettes du trafic des marchandises et des voyageurs.

Au lieu de cela, vous donnez aux entrepreneurs une charte les autorisant à construire un chemin de fer, et vous leur accordez un monopole s'étendant sur tout le pays ayant une durée de cinq ans; de plus, vous leur cédez 3,750,000 acres de terrains aurifères. Il est vrai que vous pouvez dire: Mais auparavant ces terrains étaient considérés comme ne valant rien. Or, il est connu depuis un quart de siècle que cette région renferme des gisements aurifères, et si vous en voulez une preuve, prenez l'histoire de sir John Macdonald publiée par M. Joseph Pope et vous pourrez y lire un extrait de l'une des lettres de cet homme d'Etat, par lequel il appert que, écrivant à Lord Strathcona sur cette très importante question, celui qui s'appelait alors sir Donald Smith, faisait remarquer la nécessité qu'il y avait de s'assurer, en vertu du traité de Washington, de la navigation des rivières Yukon et Stikine, parce que, disait-il, ce territoire renferme, affirme-t-on, des gisements aurifères.

Les gens de la Compagnie de la Baie d'Hudson avaient, je suppose, découvert qu'il se trouvait de l'or dans cette contrée,